2017

RAPPORT ANNUEL

Nous construisons la Suisse

SBV
SSE
SSIC

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

«Une branche de la construction forte en Suisse.»

Vision de la Société Suisse des Entrepreneurs

121e rapport annuel

12

THÈME

12 La Convention nationale doit être modernisée
13 «Les héros de la construction»: objectif clairement atteint
15 Un puissant lobbying spécialisé et des prestations complètes pour les entreprises de construction
16 Nouvelles impulsions en Suisse romande
17 Nouvelle orientation stratégique largement soutenue
18 De la lutte continuelle pour une rentabilité supérieure à la moyenne
20 Les risques augmentent dans la construction de logements
21 Préférence nationale: de la loi à l'ordonnance
22 Etre meilleur? Ce n'est pas garanti.
23 Formation moderne pour les constructeurs de voies de communication

34

FINANCES ET PROCÈS-VERBAL
34 Commentaire sur les comptes annuels 2017
36 Procès-verbal

REMARQUES SUR LES ILLUSTRATIONS
Les photos grand format qui illustrent cette édition ont été prises lors des séances de tournage de la websérie «Les héros de la construction». Celle-ci fait partie de la campagne actuelle de publicité pour les métiers de la SSE. La série accompagne de jeunes «héros de la construction» dans leur vie quotidienne et montre en direct les avantages, parfois éprouvants, de la vie sur les chantiers. Plus d'informations sur www.heros-construction.ch

ORGANISATION
28 Stratégie
29 Comité central
29 Administration centrale
30 Sections
31 Entreprises de l'association et groupes professionnels

28

INTERVIEW

Interview du président central de la SSE, Gian-Luca Lardi

«Je souhaite rapprocher les régions»

Gian-Luca Lardi, originaire du Val Poschiavo, est le président central de la SSE depuis 2015.

Monsieur Lardi, votre premier mandat en tant que président central de la SSE touche bientôt à sa fin. En tirez-vous un bilan positif?
Il est toujours possible d'améliorer certaines choses. Mais nous avons connu quelques succès qui nous rendent fiers en tant qu'association. Je pense notamment à l'alliance que nous avons constituée dans le secteur de la construction pour un système d'information national (SIAC). Nous sommes également fiers que le travail intensif de conviction que nous avons effectué auprès des maîtres d'ouvrage commence à porter ses fruits: tandis que par le passé, ces derniers regardaient le prix de manière trop unilatérale lors des adjudications, nous constatons peu à peu un changement de mentalité. Beaucoup de maîtres d'ouvrage ont saisi que la qualité paye. Mais nous devrons encore faire face à d'autres défis, le prochain étant la négociation d'une nouvelle Convention nationale.

Concernant les prix: une concurrence forte n'est-elle pas le signe que le marché fonctionne bien?
Malgré la bonne conjoncture du secteur de la construction, les marges bénéficiaires des entreprises s'érodent en raison de l'offre excédentaire permanente qui existe sur le marché. Les processus de construction ont, au cours des dernières décennies, progressivement rétrogradé les entreprises de construction en prestataires de services individuels. Cela complique la différenciation et réduit la concurrence au simple paramètre du prix. Jusqu'à présent, dans neuf appels d'offres publics sur dix, c'est le prestataire proposant le prix le plus bas et non celui ayant le meilleur rapport qualité-prix qui remporte l'adjudication. Le marché n'agit donc que sur le prix, mais pas sur la qualité ni la fiabilité. Cela ne peut pas être dans l'intérêt d'un maître d'ouvrage qui table sur le long terme. Ainsi, nous avons aussi saisi l'initiative de la SSE pour opérer le passage d'une concurrence axée sur les prix à celle basée sur la rentabilité. Si l'on accorde à l'avenir plus de poids aux critères d'adjudication qualitatifs, les entreprises de construction ne seront pas les seules à en profiter directement.

Beaucoup d'entreprises se demandent si la SSE publiera à nouveau des taux de régie et quand elle le fera.
Dans notre secteur, nous avons besoin d'outils adaptés nous permettant de garantir l'exécution contractuelle de travaux de régie. L'interprétation actuelle du droit de la concurrence nous a conduits à remettre en cause le système actuel. Après un travail intensif, nous avons néanmoins développé un outil alternatif et adapté à la pratique, plus facile à utiliser que l'ancien système. Les postes contenus dans les outils se basent sur des enquêtes statistiques et peuvent être déduits par le calcul. Nous publierons ces outils de calcul en collaboration avec un représentant du maître d'ouvrage au cours du premier semestre 2018.

Vous avez également évoqué les négociations de la CN. Que peuvent en espérer les membres de la SSE?
Notre objectif est de négocier avec les partenaires sociaux d'ici fin 2018 une convention collective de travail moderne qui puisse être acceptée avec conviction par les employeurs. Le marché requiert une flexibilité toujours plus grande de la part des entreprises, et la CCT doit refléter cette réalité. Rompre avec les anciennes méthodes sera douloureux, mais c'est indispensable. Si le facteur travail continue de s'apprécier, cela mettra non seulement les entreprises sous pression, mais également les employés. Ce ne serait dans l'intérêt de personne.

Les délégués ont voté un document d'orientation stratégique en automne 2017. Quel est le but visé ici par la SSE?
Nous avons besoin de trouver des solutions durables non seulement dans la politique patronale, mais également dans tous les autres secteurs. C'est pourquoi nous avons pris le temps d'effectuer une analyse complète. Nous nous sommes demandés à quoi ressemblera le secteur de la construction en 2030 et ce que cela signifiera pour l'association. Il en résulte une stratégie globale avec de nouveaux principes directeurs et des objectifs concrets. Nous savons où nous voulons aller et ce que nous devons faire pour y parvenir. Au sein de l'association, nous sommes du même avis. Preuve en est, il n'y a eu aucun vote négatif au sein de l'AD. Cela s'explique par les nombreuses suggestions précieuses données par les différents organes et les régions durant la phase d'élaboration. Je suis particulièrement heureux que nous ayons adopté la nouvelle stratégie à Lausanne. C'est là que se trouve le siège central de la SSE pour la Suisse romande. En effet, il m'importe beaucoup de rapprocher les régions linguistiques au sein de l'association. Mais dans ce domaine, il est uniquement possible de favoriser le rapprochement. Pour le reste, c'est aux régions de jouer!

> «Nous savons où nous voulons aller et ce que nous devons faire pour y parvenir.»
>
> Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

Outre votre poste à la présidence de la SSE, vous êtes également vice-président de l'Union patronale suisse, vous faites partie du comité de l'Union suisse des arts et métiers et exercez beaucoup d'autres activités annexes et bénévoles. Vous devez avoir des tonnes de rendez-vous et de réunions?
L'esprit de milice est important pour moi, c'est pour cela que j'aime y consacrer du temps. L'étroite relation entre l'économie et la politique représente un atout pour la Suisse. Mais nous devons également être capables de jouer cette carte. Si les entreprises veulent continuer à bénéficier de bonnes conditions-cadres, elles doivent avancer activement leurs valeurs et leurs points de vue dans le discours politique. J'aimerais encourager tous les entrepreneurs à s'engager davantage. Ensemble, nous pouvons faire bouger beaucoup de choses.

Interview: Matthias Engel, Philipp Senn

À PROPOS DE GIAN-LUCA LARDI

Gian-Luca Lardi est le président central de la SSE depuis 2015. Il est membre du conseil d'administration de CSC Impresa Costruzioni SA établie à Lugano et propriétaire de la société de conseils en gestion d'entreprise aequilag SA. Pour le PLR, il est membre du conseil municipal de Rovio (TI), où il vit avec sa famille.

Chiffres clés 2017

5553 francs

Le salaire minimum pour les maçons avec CFC, constructeurs de routes avec CFC et paveurs avec CFC dans la zone de salaire moyenne s'élève à 5553 francs.

80'000

Le secteur principal de la construction en Suisse emploie quelque 80'000 personnes à plein temps.

59

L'administration centrale à Zurich et le Secrétariat Romand Lausanne (SRL) emploient 59 collaborateurs pour répondre aux besoins de nos membres.

966

Au total, 966 apprentis ont réussi la procédure de qualification de maçon avec CFC et d'aide-maçon avec AFP.

50'000

En 2017, environ 50'000 logements ont été construits.

400

Le Shop SSE propose quelque 400 articles pour le travail quotidien dans le secteur de la construction.

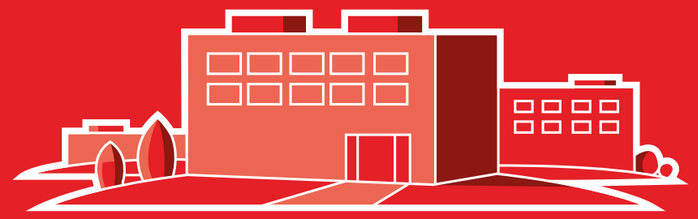

2566

La SSE compte 2566 entreprises membres.

90%

Le béton et la brique sont toujours utilisés pour plus de 90% des structures porteuses dans la construction d'immeubles locatifs.

6700

Le tirage de notre revue spécialisée, le *Journal Suisse des Entrepreneurs*, s'élève à 6700 exemplaires.

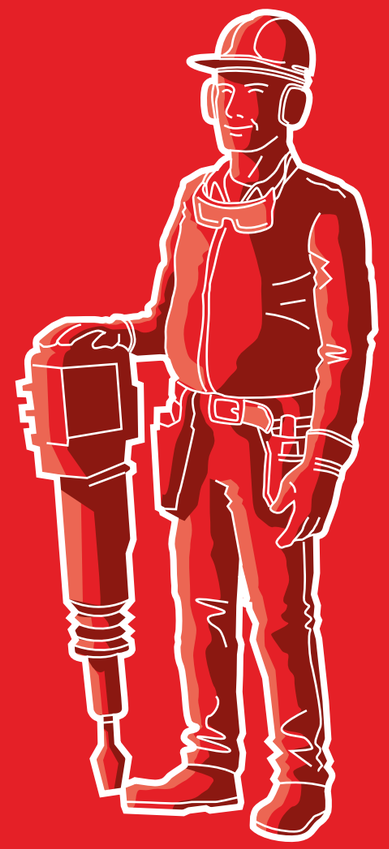

53 ans

L'âge le plus représenté sur les chantiers suisses est celui des personnes nées en 1964.

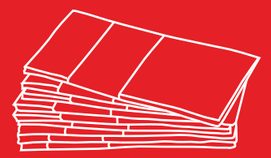

20,8 milliards

Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction s'élève à 20,8 milliards de francs (bâtiment: 10,4 milliards de francs, génie civil: 10,4 milliards de francs).

31,2%

Avec une part de 31,2%, les travailleurs portugais constituent de loin la nationalité étrangère la plus représentée dans le secteur principal de la construction.

ANNÉE DES ENTREPRENEURS 2017

L'année 2017 …

JANVIER

Le nouveau règlement d'examen de machiniste entre en vigueur.

FÉVRIER

Le président central de la SSE, Gian-Luca Lardi, est désigné deuxième vice-président de l'Union patronale suisse (UPS).

Le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) est adopté par une majorité de 61,9% des électeurs lors d'une votation populaire. La SSE a accompagné le projet par une campagne.

MARS

Les délégués donnent leur accord à une convention complémentaire à la CN 2016–2018 lors d'une assemblée extraordinaire des délégués.

MAI

La réalisation de deux avant-projets consacrés au système d'information de l'Alliance construction «SIAC» est approuvée par l'assemblée des délégués du printemps.

AOÛT

La rencontre DACHLI permet aux représentants des associations d'entrepreneurs de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne et du Liechtenstein d'échanger leurs idées au-delà des frontières.

La Journée de la construction compte parmi les principales manifestations festives de l'année pour les entrepreneurs.

JUIN

Le Conseil fédéral adopte la déclaration de force obligatoire générale (DFO) pour la convention complémentaire à la CN 2016–2018.

Un deuxième groupe édex ayant les finances pour priorité est institué. Le réseau édex de la SSE regroupe désormais 16 groupes édex comprenant plus de 160 membres.

La Journée de la construction est le rendez-vous annuel des entrepreneurs, toujours apprécié. Les exposés constituent un des temps forts après les AG de la SSE et de la HG Commerciale.

SEPTEMBRE

Avec la websérie «Les héros de la construction», la SSE lance une campagne de publicité pour les métiers qui s'adresse aux jeunes gens.

Le peuple suisse rejette la «réforme Prévoyance vieillesse 2020» à une majorité de 52,7%. Il suit ainsi la SSE qui s'était engagée en faveur de mesures pour le 2e pilier.

La plateforme professions-construction.ch présente de jeunes professionnels au travail avec de nouvelles photos sur Flickr.

OCTOBRE

Kevin Hofer, âgé de 22 ans et originaire de Rothrist, a fait état de performances exceptionnelles au Mondial des Métiers «WorldSkills» à Abou Dabi. Il a décroché un diplôme pendant la compétition de quatre jours opposant les meilleurs maçons et maçonnes du monde.

Les deux membres du comité central nouvellement élus Massimo Cereghetti (g.) et Flavio Torti (dr.) avec Gian-Luca Lardi, le président central de la SSE.

NOVEMBRE

L'assemblée des délégués d'automne de la SSE élit deux nouveaux membres au comité central. Massimo Cereghetti (région Tessin) et Flavio Torti (région Suisse romande) prennent leurs fonctions le 1er janvier 2018. Ils remplacent les membres de longue date du comité central Cleto Muttoni (mandat 1998–2017) et Luc Pasquier (2004–2017), qui se sont retirés sous les applaudissements de l'assemblée.

Le Congrès suisse de la construction 2017 consacré à la thématique du «Chantier 4.0» et regroupant 500 participants fut un succès.

La SSE et les syndicats Unia et Syna ne parviennent pas à s'accorder lors des négociations sur les salaires 2018 du personnel de chantier. Les salaires minimaux restent donc inchangés pour l'année 2018.

THÈME

La Convention nationale doit être modernisée 12

«Les héros de la construction»: objectif clairement atteint 13

Un puissant lobbying spécialisé et des prestations complètes pour les entreprises de construction 15

Nouvelles impulsions en Suisse romande 16

Nouvelle orientation stratégique largement soutenue 17

De la lutte continuelle pour une rentabilité supérieure à la moyenne 18

Les risques augmentent dans la construction de logements 20

Préférence nationale: de la loi à l'ordonnance 21

Etre meilleur? Ce n'est pas garanti. 22

Formation moderne pour les constructeurs de voies de communication 23

Partenariat social

La Convention nationale doit être modernisée

Au printemps 2017, les délégués de la SSE ont approuvé une convention complémentaire à la Convention nationale (CN). Une solution a ainsi notamment pu être trouvée pour le Parifonds Construction. Les négociations salariales annuelles entre les partenaires sociaux, qui se sont déroulées en automne, se sont en revanche achevées sans que l'on parvienne à un résultat, car les syndicats ont décliné l'offre des entrepreneurs. Les salaires minimaux restent donc inchangés pour l'année 2018.

La CN reste la convention collective de travail la plus favorable aux intérêts des salariés dans l'artisanat et l'industrie. Les entrepreneurs offrent à leurs employés de bonnes conditions de travail. Beaucoup de dispositions de la CN sont toutefois trop rigides et ne reflètent plus la réalité actuelle du secteur de la construction. La réglementation dépassée du temps de travail empêche par exemple les entreprises de construction de faire preuve de flexibilité et de réagir avec leur personnel permanent aux fluctuations saisonnières des commandes.

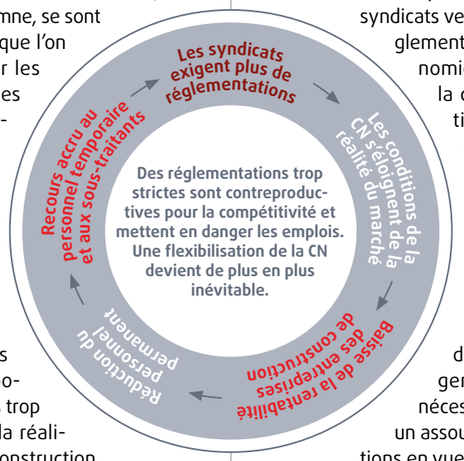

Cela nuit à la rentabilité et pousse les entreprises à recourir de plus en plus au personnel temporaire et aux sous-traitants pour rester concurrentielles. Les syndicats veulent réagir avec d'autres réglementations contre la logique économique. Le secteur principal de la construction doit enfin sortir de ce cercle vicieux (voir graphique), et ce également dans l'intérêt des employés. Dans le secteur principal de la construction, le partenariat social repose sur une longue tradition. Pour garantir ses acquis à l'avenir et son maintien dans le monde du travail en perpétuel changement, des adaptations sont nécessaires. La SSE défendra donc un assouplissement lors des négociations en vue d'une nouvelle CN. L'objectif est d'obtenir une convention collective de travail moderne et étendue, mais pas à n'importe quel prix.

>> www.entrepreneur.ch

Publicité en faveur des métiers

«Les héros de la construction»: objectif clairement atteint

La campagne de publicité en faveur des métiers «Les héros de la construction» a débuté en 2017 par une websérie en cinq parties. La première série accompagnait les jeunes spécialistes de la construction Nando, Marc, Nadja et Kevin dans leurs expériences sur le chantier et en dehors. La websérie raconte de manière divertissante le quotidien varié sur les chantiers et met en lumière de vrais professionnels et leur travail au travers de ces quatre «héros de la construction».

La série «Les héros de la construction» est diffusée depuis septembre 2017 sur YouTube et en parallèle sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. Un partenariat avec *20 minutes Online* a augmenté la portée médiatique de la websérie lors de son lancement.

Le bilan de la campagne est très positif. En peu de temps, une grande portée a été générée via les réseaux sociaux, et les vidéos ont été partagées par beaucoup de jeunes (et moins jeunes) utilisateurs dans leur entourage. Le premier épisode a été visionné plus de 80'000 fois en langue allemande, et environ 30'000 clics ont été enregistrés en Suisse romande. Depuis lors, les «héros de la construction» suscitent un grand intérêt au-delà de la branche et génèrent de la sympathie pour les métiers de la construction et l'ensemble du secteur principal de la construction.

La SSE a rempli l'objectif fixé et prévoit désormais de poursuivre la campagne pendant plusieurs années. Des vidéos des nouveaux «héros de la construction» seront donc disponibles dès 2018.

>> www.heros-construction.ch
>> www.facebook.com/DieBauhelden
>> www.instagram.com/bauhelden

Gestion d'entreprise

Un puissant lobbying spécialisé et des prestations complètes pour les entreprises de construction

En 2017, la SSE a continué d'étendre son offre de prestations pour les entreprises membres en l'adaptant précisément à leurs besoins. Les modèles de documents et les bases de décision adaptés aux besoins et à la pratique ont connu une forte demande, comme l'attestent les chiffres. Les prestations de conseil personnalisées dans les domaines de la technique et de la gestion d'entreprise, du droit, de la sécurité au travail, de la gestion qualité et du développement durable suscitent également un intérêt persistant de la part des clients. Cela permet à la SSE de renforcer son rôle en tant que centre de compétences dans la construction et de continuer à s'établir en tant que partenaire de confiance pour les décideurs. La SSE participe à de nombreux comités et commissions au niveau de la Confédération et des cantons. Elle a ainsi pu formuler et réaliser d'importantes requêtes dans tous les secteurs spécialisés. Elle est notamment parvenue à faire valoir de manière ciblée les intérêts du secteur principal de la construction sur les questions de normalisation. Au niveau personnel comme professionnel, la SSE a renforcé son influence au sein de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). La SSE siège par ailleurs désormais au sein de deux commissions sur le marché du travail, directement élues par le Conseil fédéral.

En partenariat avec les associations faîtières, la SSE s'engage à appliquer les directives légales avec discernement et en tenant compte des intérêts des entreprises.

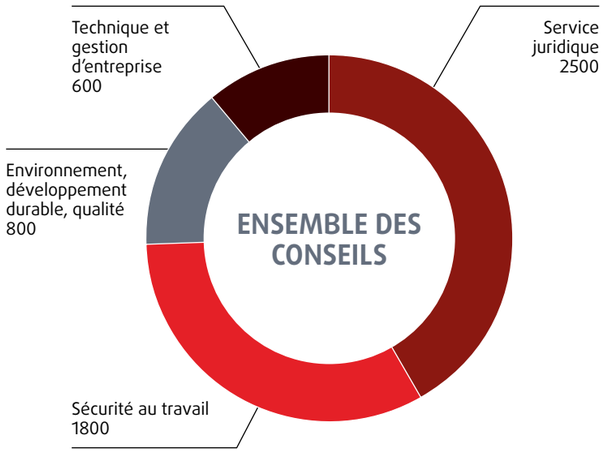

CONSEILS EN TECHNIQUE ET GESTION D'ENTREPRISE

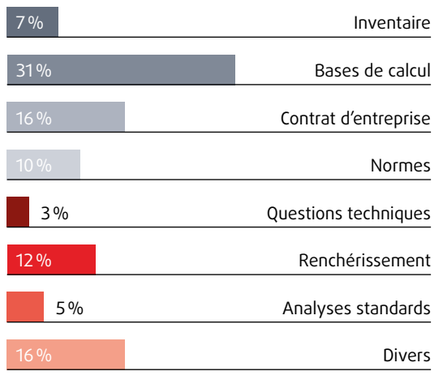

La Journée Infra 2017 à Lausanne a également été consacrée à la numérisation. Elle était organisée par le Secrétariat Romand Lausanne (SRL).

Romandie

Nouvelles impulsions en Suisse romande

Durant l'année 2017 des réflexions sociétales de fin de décennie ont amené de nouvelles impulsions. Le Secrétariat Romand Lausanne (SRL) s'est engagé dans diverses réflexions concernant l'évolution de nos métiers, pour la prochaine décennie. Quelles formations professionnelles, quelles structures pour nos entreprises de construction avec la digitalisation et la robotisation, quelle mutation du partenariat social? Des questions sur lesquelles le SRL a esquissé les premières réponses.

De nouvelles dispositions concernant les différentes formations supérieures ont été élaborées avec l'aide du SRL pour le Conseil de Formation Professionnel romand. Elles devraient être mises en application avant 2020.

La digitalisation a été LE sujet de l'année 2017. Preuve en est le concept BIM et l'intérêt croissant des entreprises, qui veulent mieux préparer le passage à la Construction 4.0.

Le partenariat social n'est pas en reste. La Romandie a discuté sur les aspects importants d'une nouvelle Convention nationale (CN). Ceux-ci soulèvent inévitablement des interrogations liées à l'évolution de nos métiers.

La mutation annoncée du secteur principal de la construction engendrera de grandes attentes. Le SRL et la Romandie ont déjà proposé les premières réponses.

Le SRL s'est engagé dans diverses réflexions concernant l'évolution de nos métiers.

«Nous en tant qu'association»

Nouvelle orientation stratégique largement soutenue

A quoi ressemblera le secteur de la construction en Suisse en 2030? La SSE s'est largement penchée sur cette question et a formulé, en se basant sur une analyse de mégatendance, de possibles réponses dans un processus stratégique structuré. Le changement qui s'accentue dans le secteur et les défis auxquels les entreprises seront confrontées ont des répercussions immédiates sur l'association et ses missions. La SSE souhaite accompagner activement les entreprises membres sur la voie de l'avenir en tant que partenaire de confiance, forger les conditions-cadres dans leur intérêt et leur fournir les produits et prestations qui leur rapportent concrètement une plus-value.

La nouvelle orientation de la SSE se base sur les principes directeurs découlant du processus stratégique et sur les objectifs de l'association qui en découlent. Les principes directeurs définissent la vision et la mission, les valeurs et la culture ainsi que les principes politiques de l'association. Les objectifs précisent les principes directeurs et les subdivisent en différents domaines thématiques. Les organes de la SSE ont participé activement au processus stratégique et ont contribué considérablement aux résultats. Les principes directeurs et les objectifs ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués en novembre 2017. Cela montre qu'un large consensus a pu être trouvé sur le positionnement stratégique de la SSE.

Vous trouverez de plus amples informations sur la stratégie de l'association à la page 28.

>> www.entrepreneur.ch/principes-directeurs

Analyse des indicateurs

De la lutte continuelle pour une rentabilité supérieure à la moyenne

En 2017, le réseau édex de la SSE a élaboré pour la première fois une analyse des indicateurs évaluable et commune à l'échelle du groupe pour les exercices 2014-2016. La rentabilité opérationnelle reste au centre des intérêts: plus des deux tiers de la différence de rendement entre deux entreprises comparables s'expliquent par leurs orientations stratégiques différentes (seulement un tiers environ s'explique par l'opérationnel).

Quelles conditions-cadres stratégiques contribuent à une rentabilité supérieure ou inférieure à la moyenne?

- La simple différence de taille n'a pas d'influence notable sur la rentabilité de l'entreprise.
- En 2016, on a constaté que les entreprises enregistrant de fortes variations saisonnières de leur personnel (supérieures à +/- 10% de l'effectif courant moyen) présentaient une rentabilité beaucoup plus faible.
- Le recours aux travailleurs temporaires n'a pas d'influence sur la rentabilité pour l'ensemble de la période.
- En 2016, le renoncement aux sous-traitants et à l'inventaire locatif a nui aussi bien à la rentabilité qu'au retour sur investissement (RSI).

BAISSE DE VALEUR AJOUTÉE PAR COLLABORATEUR

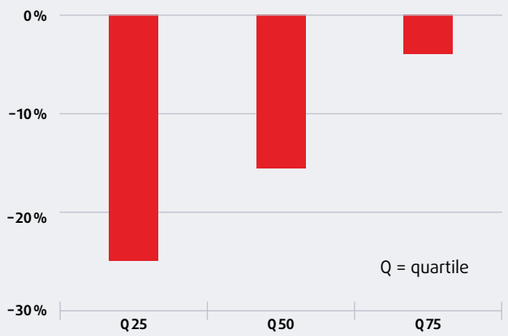

Source: Réseau édex de la SSE

Entre 2014 et 2016, le volume du bénéfice brut II par collaborateur s'est effondré (valeur ajoutée sous déduction des coûts de personnel).

RENTABILITÉ DU CAPITAL 2014–2016

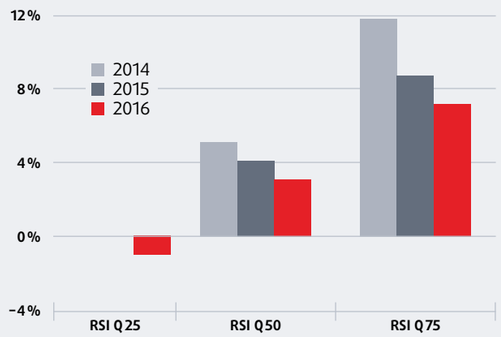

Source: Réseau édex de la SSE

Q = quartile
RSI = retour sur investissement

Malgré un volume de construction élevé, le rendement total des entreprises connaît une diminution considérable.

- Les entreprises ne disposant pas de recettes accessoires (immeubles ou participations dans des usines/décharges) ont une rentabilité opérationnelle plus élevée que les entreprises ayant des recettes accessoires (acquisition sans possibilité de «subvention croisée»).
- Les entreprises ayant une productivité du personnel avantageuse réalisent toujours des rendements nettement meilleurs.

Toutefois, malgré la demande soutenue dans le secteur de la construction entre 2014 et 2016, la «création de valeur ajoutée de l'entreprise par rapport aux coûts de personnel» a chuté de 14,7%/EPT en moyenne, les entreprises moins rentables ayant été touchées de manière disproportionnée.

La simple différence de taille n'a pas d'influence notable sur la rentabilité de l'entreprise.

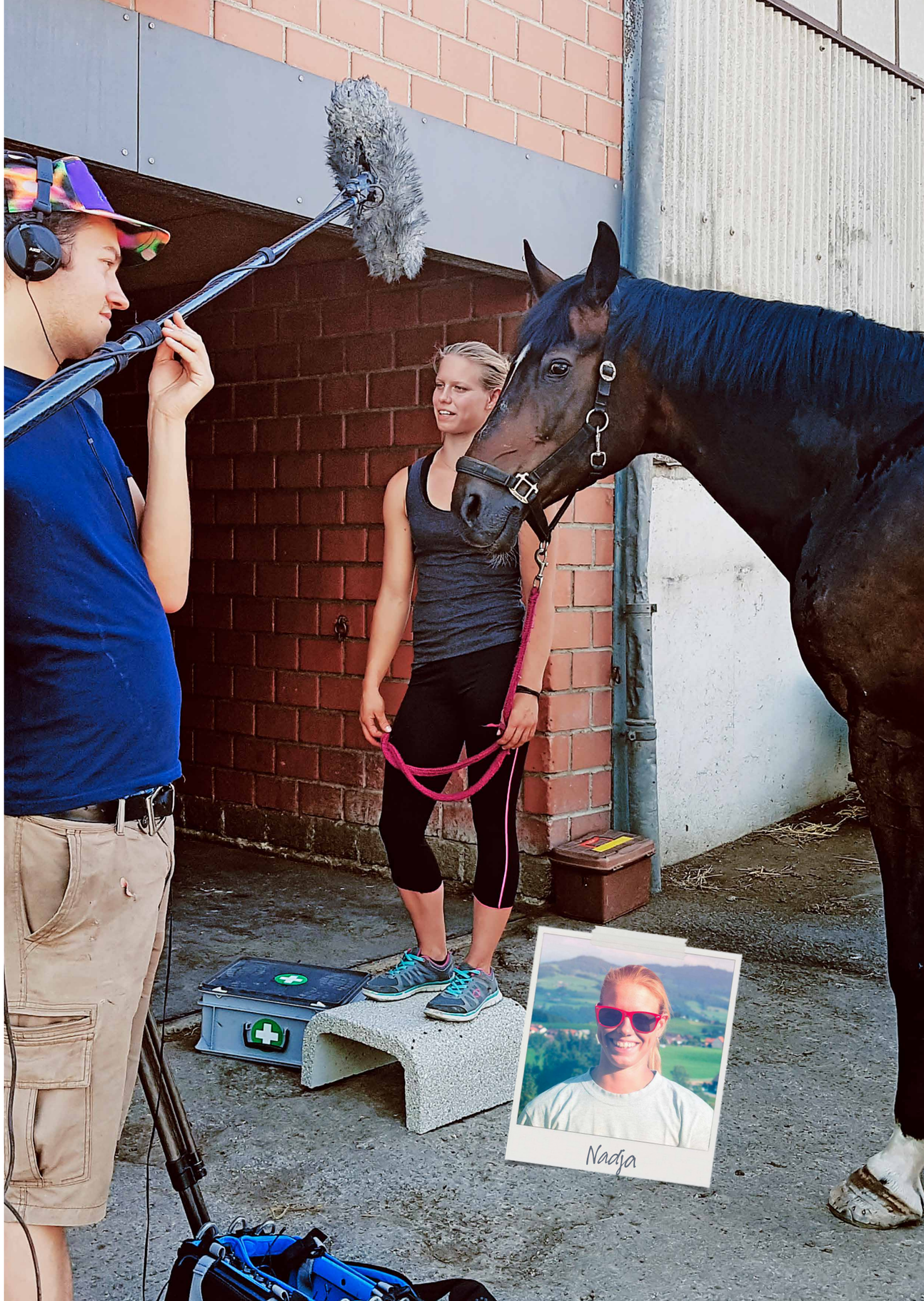

Secteur de la construction

Les risques augmentent dans la construction de logements

Dans le secteur principal de la construction, un chiffre d'affaires de 20,8 milliards de francs a été réalisé, soit 4,1% de plus qu'en 2016. 2017 constitue donc une année record. Le bâtiment y contribue fortement, avec 5,8% de croissance. La construction de logements se porte toujours bien: plus de 50'000 nouveaux logements ont été construits en 2017.

La demande de surfaces d'habitation supplémentaires est toutefois en baisse. Le marché n'absorbe plus le nombre élevé de nouveaux logements. Le nombre de logements vacants a considérablement augmenté en 2017. En chiffres absolus, on compte 8'000 logements vacants supplémentaires par rapport à l'année précédente. Cela correspond à près d'un sixième de la production annuelle. Ce chiffre s'explique avant tout par le ralentissement de la croissance démographique. En 2017, environ 53'000 personnes ont immigré en Suisse – ce qui est nettement moins qu'il y a quelques années.

NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS PAR SEGMENT

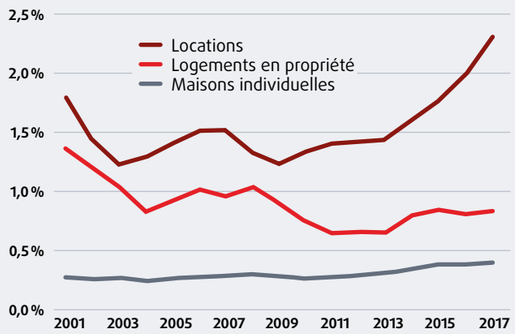

Source: OFS

L'augmentation concerne presque exclusivement les logements locatifs. Pour les logements en propriété, on ne constate pas d'évolution notable.

TAUX DE LOGEMENTS VACANTS RÉGIONAL

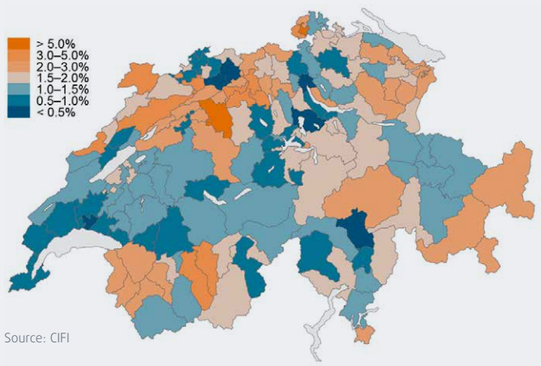

Source: CIFI

On relève un grand nombre d'unités vacantes surtout sur le Plateau et, parfois, en périphérie. En revanche, il y a toujours pénurie de logements dans les grandes villes.

Si l'immigration nette reste à ce niveau ou si elle diminue, les taux d'inoccupation continueront d'augmenter, et un ajustement de la construction de logements deviendra inévitable à un moment donné.

Un coup d'œil sur la carte nous le montre: les taux d'inoccupation sont répartis de manière très inégale dans le pays. Les centres de petite et moyenne taille et les communes d'agglomération bien desservies par les réseaux de transport sont les plus touchés. En revanche, une pénurie de logements continue de régner dans les grandes villes. L'explication de ce phénomène est relativement simple: on construit là où des terrains à bâtir sont disponibles.

>> www.entrepreneur.ch/faits-et-chiffres

Les entrepreneurs s'engagent sur le plan politique en faveur de bonnes conditions-cadres dans le secteur principal de la construction.

Préférence indigène

De la loi à l'ordonnance

L'exemple de la loi fédérale révisée sur les étrangers témoigne de l'influence de la SSE sur la politique également à long terme. Lors du vote de l'initiative contre l'immigration de masse en 2014, la SSE s'était déjà engagée dans la campagne du non. Après l'acceptation de l'initiative, la SSE est devenue active via des interventions auprès du Conseil fédéral et en participant à la consultation sur la loi en 2015. Pendant les débats parlementaires de fin 2016, l'association a également contribué à trouver une solution concernant la préférence indigène qui préserve la libre circulation des personnes. En 2017, le Conseil fédéral a adopté les dispositions d'exécution sous forme d'une ordonnance. Dans ce cadre, la SSE s'est de nouveau engagée auprès des autorités pour défendre les intérêts du secteur principal de la construction avec les instruments dont elle disposait.

La solution trouvée reste néanmoins à double tranchant: elle garantit certes l'accès au personnel spécialisé étranger; mais l'obligation de communiquer les postes vacants, qui s'applique à partir d'un taux de chômage dans la branche de 8% (5% à partir de 2020), oblige les entreprises à signaler les postes vacants exclusivement à l'ORP pendant cinq jours ouvrables, et ce, même si elles pourraient accéder plus rapidement à du personnel d'une autre manière ou si aucun candidat adéquat n'est inscrit à l'ORP. La réglementation entrera en vigueur le 1er juillet 2018.

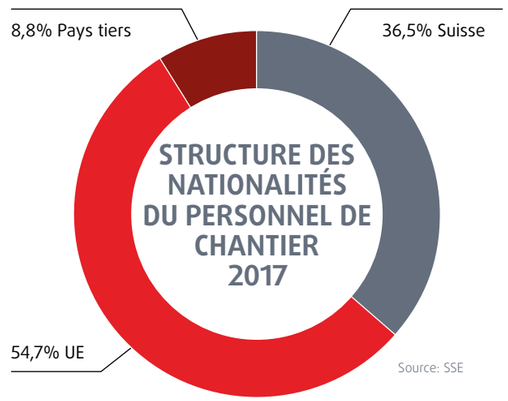

Source: SSE

Les records mondiaux comme ceux réalisés au Gothard ne doivent pas occulter le fait qu'il reste un potentiel élevé d'amélioration des processus de construction.

Comparaison

Etre le meilleur? Ce n'est pas garanti.

En comparaison internationale, l'industrie suisse de la construction fait bonne figure, comme le montrent les récents records mondiaux et les réalisations pionnières dans la construction d'infrastructures. Mais il serait toutefois fatal de se reposer sur ses lauriers, tandis que la construction fonctionne bien et rapidement dans d'autres pays. Comme il l'a fait dans son discours au Swiss Tunnel Congress 2017 de Lucerne, le président central de la SSE, Gian-Luca Lardi, plaide donc en faveur d'une construction gardant à l'esprit la rentabilité à chaque phase de projet et restant ouverte à des solutions judicieuses.

PRODUCTIVITÉ À L'HEURE EN SUISSE

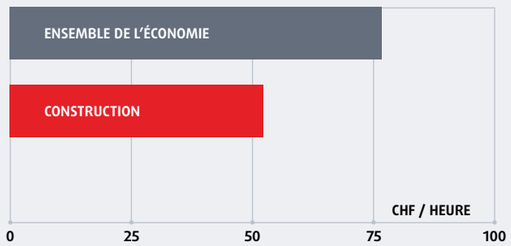

Source: BAK Basel (2016)

«Utilisons la bonne situation initiale pour révolutionner nos processus de construction.»

Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

C'est précisément là que l'innovation suisse entre en jeu, pour améliorer encore l'efficacité et la qualité des processus et des techniques existants.

Une comparaison de la construction avec l'ensemble de l'économie révèle qu'il existe bel et bien un potentiel de développement. En effet, la productivité se situe largement en dessous de la moyenne (voir graphique). En tant que branche de l'économie intérieure, la construction suit pratiquement le sillage de l'économie nationale. D'après Gian-Luca Lardi, il convient de remettre en question la répartition des tâches entre les acteurs du projet et de déplacer les interfaces lors des processus de construction. «Utilisons la bonne situation initiale pour révolutionner nos processus de construction; révolutionnons la manière dont nous collaborons car c'est la clé du succès», a appelé Gian-Luca Lardi à Lucerne.

Formation

Formation moderne pour les constructeurs de voies de communication

C'est avec une exposition interactive, des championnats de constructeurs de routes, des parcours de machines et des événements musicaux que l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication a fêté fin septembre 2017 son 50e anniversaire. Les festivités, qui se sont déroulées du 21 au 23 septembre, ont été l'occasion de montrer à environ 3500 visiteurs issus de la population, du secteur de la construction et de la politique, comment la relève professionnelle apprend aujourd'hui et quelles sont les possibilités professionnelles passionnantes qui existent dans le domaine de la construction de voies de communication. L'un des moments forts de l'événement a été le concours de sélection des constructeurs de routes pour les championnats suisses aux SwissSkills 2018 à Berne. Chaque année, à l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication située sur le CAMPUS DE SURSEE, un millier d'apprentis sont formés aux toutes nouvelles méthodes d'enseignement et dans des locaux modernes, la plupart d'entre eux pour devenir constructeurs de routes. De futurs constructeurs de fondations, constructeurs de voies ferrées, paveurs ou constructeurs de sols industriels et de chapes de toute la Suisse alémanique y suivent également leur formation initiale. Les jeunes acquièrent les connaissances théoriques dans des cours spécialisés et les aptitudes pratiques dans les cours interentreprises. L'école professionnelle est soutenue par Infra Suisse, l'organisation des constructeurs d'infrastructures suisses et groupe professionnel de la SSE.

>> www.verkehrswegbauer.ch

Lors du 50e anniversaire de l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication, environ 200 élèves ont eu leur premier contact avec un métier de la construction, dans le plus grand bac à sable indoor de Suisse.

FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

En 2017, la Confédération a remanié le financement de la formation professionnelle supérieure. A partir de 2018, les étudiants des cours préparatoires aux examens fédéraux recevront une aide financière unique des pouvoirs publics. Les futurs entrepreneurs et contremaîtres diplômés par exemple pourront en bénéficier. Le département Formation professionnelle et le service juridique de la SSE ont accompagné la mise en œuvre de ce système de financement individuel. La SSE a été l'une des premières associations à mettre à disposition de ses membres un modèle de convention de formation dans ce domaine.
>> www.entrepreneur.ch/subventions-federales

PROGRÈS DÉCISIF POUR LE SIAC

Le projet du «système d'information de l'Alliance construction (SIAC)» a connu une remarquable avancée en 2017. Le SIAC est une plateforme de données visant à simplifier et harmoniser les contrôles de la CCT dans le secteur de la construction. Comme la SSE a réussi à réunir le second œuvre, les syndicats, les maîtres d'ouvrage publics et le SECO autour d'une même table, une association responsable interprofessionnelle a pu être fondée en décembre 2017. Une exploitation pilote de la plateforme est prévue à partir de la mi-2018. L'objectif du SIAC est d'identifier le plus efficacement possible les prestataires ne respectant pas les conventions collectives de travail. Les entreprises remplissant correctement leurs obligations sur le marché ne seront pas surchargées.
>> www.entrepreneur.ch/siac

FORMATION HARMONISÉE POUR LES MACHINISTES ET LES GRUTIERS

Au cours de l'année de référence, l'association K-BMF a travaillé avec vigueur à la mise en œuvre du nouveau règlement des examens pour les machinistes. Fin 2017, six centres de formation avaient déjà conclu un accord de licence avec K-BMF, et environ 600 permis avaient été produits. Des informations détaillées sur la formation et l'examen de machiniste et de grutier sont disponibles sur le nouveau site Internet de l'association K-BMF.
>> www.k-bmf.ch

RÉVISION TOTALE DU CHAMP PROFESSIONNEL TRAVAIL DE LA PIERRE

L'association suisse de la pierre naturelle (NVS) s'est engagée en première ligne dans le domaine de la formation professionnelle initiale pour remodeler le champ professionnel Travail de la pierre et le préparer à l'avenir. L'«Association formation pierre naturelle» a été créée dans ce but. Son objectif est de transformer les métiers actuels de sculpteur/trice sur pierre CFC, de tailleur/tailleuse de pierre CFC, d'ouvrier/ouvrière en pierre CFC et de marbrier/marbrière CFC en professions modernes représentant parfaitement les compétences attendues de demain.
>> www.nvs.ch

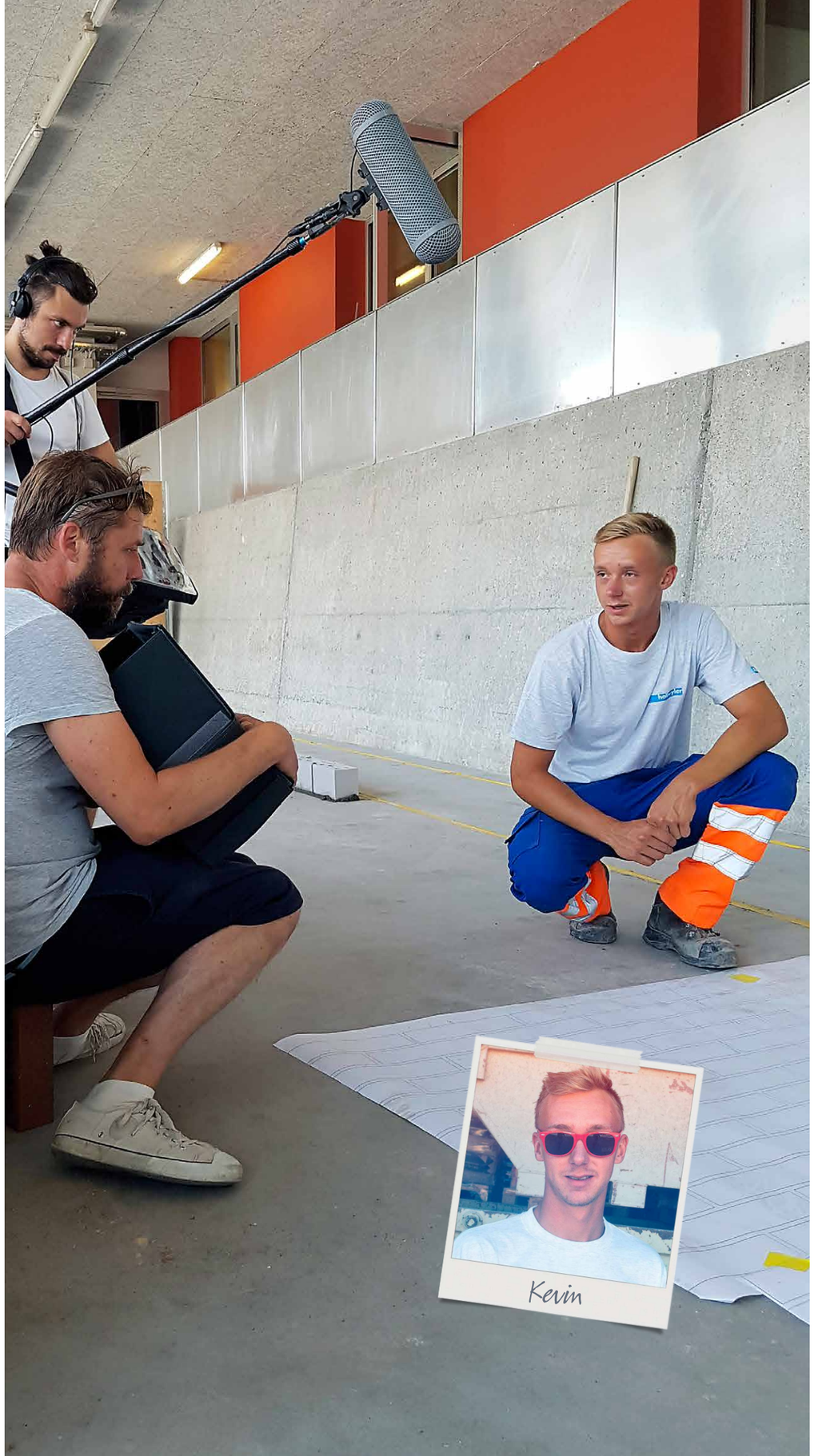

DÉVELOPPEMENT DE PLATEFORMES ET DE MOYENS DE COMMUNICATION

La SSE travaille continuellement au développement de ses plateformes numériques et de ses moyens de communication. En 2017, des sites web modernes ont été réalisés pour l'organe de l'association «Journal Suisse des Entrepreneurs» et pour le Secrétariat Romand Lausanne (SRL). Un nouveau site Internet a également été créé pour l'association K-BMF. Dans la publicité en faveur des métiers, une nouvelle présentation a été lancée pour le portail professions-construction.ch. De plus, l'application «BauFakten» a été actualisée, et son contenu a été étendu.
>> www.schweizerbauwirtschaft.ch
>> www.sse-srl.ch
>> www.k-bmf.ch
>> www.professions-construction.ch
>> www.entrepreneur.ch/baufakten

PREMIÈRE ÉCOLE DE CONTREMAÎTRES OPÉRATEURS DE SCIAGE D'ÉDIFICE

En 2017, l'Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton (ASFS) a créé la première école de contremaîtres en Suisse pour les opérateurs de sciage d'édifice, en collaboration avec le CAMPUS SURSEE. L'examen fédéral aura lieu en 2018.
>> www.svbs.ch

LE CAMPUS SURSEE COURONNÉ DE SUCCÈS

Pour la première fois de son histoire, le CAMPUS SURSEE a dépassé en 2017 la barre des 40 millions de francs de recettes. Dans le cadre de l'orientation sur les compétences, des méthodes modernes ont été intégrées dans l'enseignement. L'apprentissage mixte («blended learning») y occupe une place prépondérante. Cette forme d'enseignement moderne est un mélange d'e-learning et d'enseignement présentiel, qui exige de la part des participants un rôle actif dans l'acquisition de connaissances et de compétences.
>> www.campus-sursee.ch

NOUVEAU CURSUS AU CENTRE PROFESSIONNEL ET DE FORMATION DE L'ASP

L'Association suisse des maîtres paveurs (ASP) propose désormais à son centre professionnel et de formation (BBZ) un nouveau cursus pour les artisans chargés de la protection des monuments historiques. Ce cursus et le séminaire technique pour différents groupes cibles ont permis à l'ASP d'enregistrer un nombre encore jamais atteint d'étudiants intéressés par cette formation.
>> www.pflaesterer.ch

ORGANISATION

Stratégie 28

Comité central 29

Administration centrale 29

Sections 30

Entreprises de l'association et groupes professionnels 31

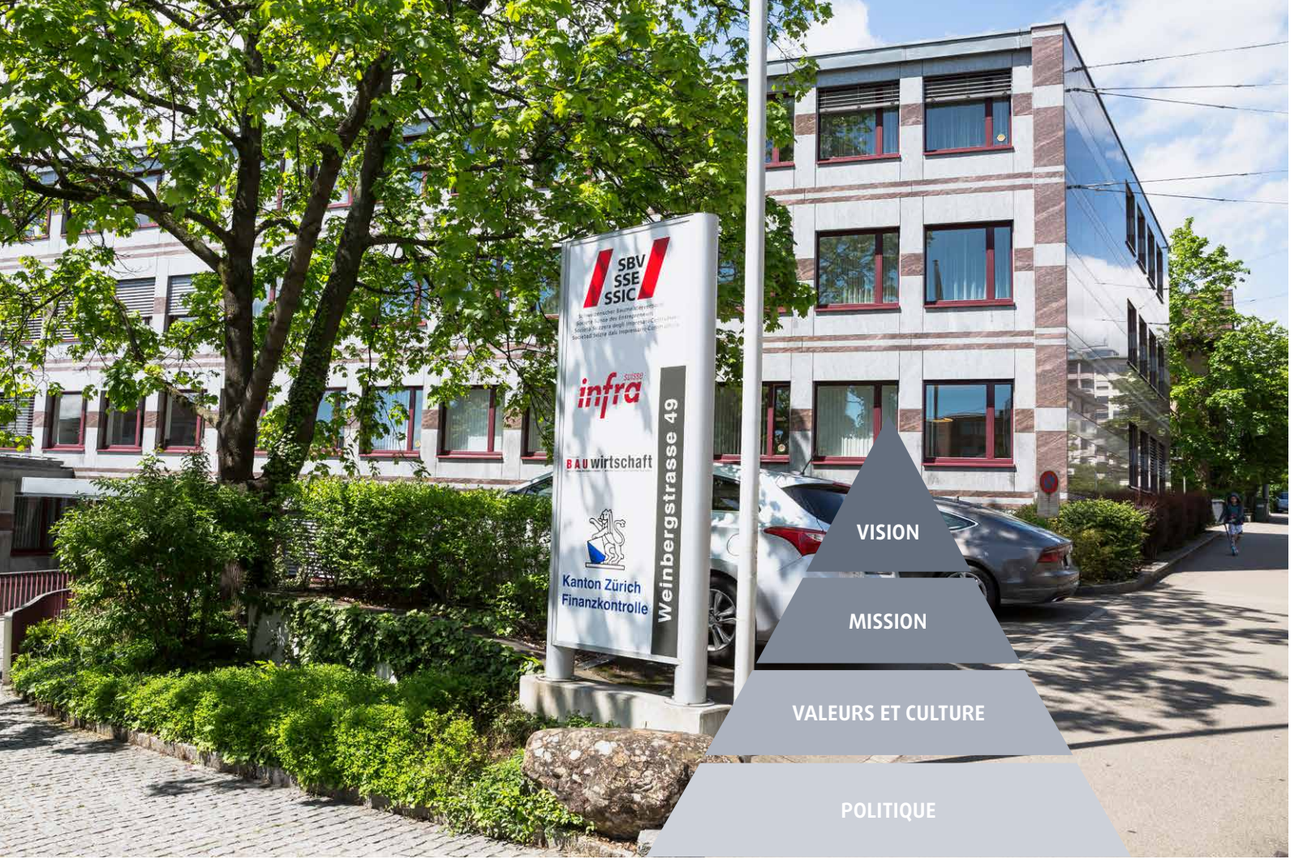

Stratégie

En novembre 2017, les délégués de la SSE ont adopté de nouveaux principes directeurs. Ils définissent un mandat d'action clair confié à la direction de l'association et à l'administration centrale.
>> www.entrepreneur.ch/principes-directeurs

VISION

«Une branche de la construction forte en Suisse.»

MISSION

«La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) s'engage en vue d'une branche de la construction qui se veut compétitive et orientée vers l'avenir. La SSE exerce son impact sur les conditions-cadres, améliore la réputation de la branche, assure une formation moderne et fournit des prestations professionnelles.»

Comité central

Le comité central est l'organe suprême de la SSE. Il est constitué du président central ainsi que des représentants des sept régions de la SSE et de la Fédération Infra Suisse. Le comité central de la SSE au cours de l'année sous revue:

Gian-Luca Lardi
Président central

Urs Hany
Vice-président

Pierre Parietti
Vice-président

Heiner Gossweiler
Membre du comité

Christoph Loosli
Membre du comité

Joseph Lustenberger
Membre du comité

Gerhard Moser
Membre du comité

Cleto Muttoni
Membre du comité

Luc Pasquier
Membre du comité

Hannes Schiesser
Membre du comité

Hanspeter Stadelmann
Membre du comité

Administration centrale

La réorientation stratégique de la SSE a entraîné un remaniement de la structure organisationnelle de l'administration centrale au 1er janvier 2018.

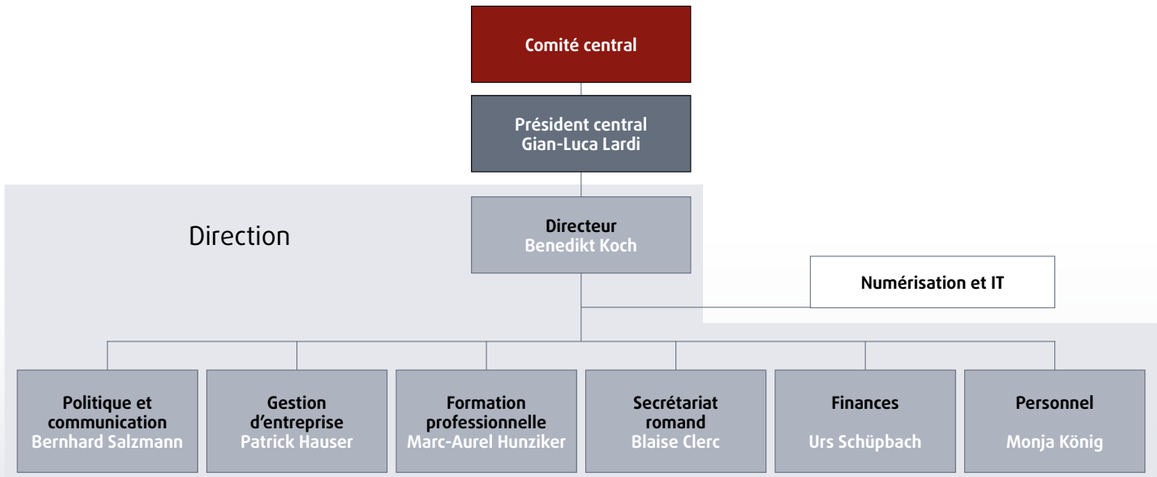

Sections

ARGOVIE	baumeister verband aargau	www.baumeister.ag
APPENZELL	Baumeisterverband Beider Appenzell	sepp.zimmermann@z-bau.ch
BÂLE-VILLE + BÂLE-CAMPAGNE	Verband Bauunternehmer Region Basel (BRB)	www.vbrb.ch
BERNE	Kantonal-Bernischer Baumeisterverband Société Suisse des Entrepreneurs, Section du Jura bernois	www.kbb-bern.ch www.sse-jb.ch
FRIBOURG	Fédération fribourgeoise des entrepreneurs	www.ffe-fbv.ch
GENÈVE	Société Suisse des Entrepreneurs, Section de Genève	www.sse-ge.ch
GLARIS	Baumeisterverband des Kantons Glarus	www.baumeister-gl.ch
GRISONS	Graubündnerischer Baumeisterverband	www.gbv.ch
JURA	Société Suisse des Entrepreneurs, Section du Jura	www.sse-ju.ch
NEUCHÂTEL	Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs	www.fne.ch
SOLEURE	Baumeisterverband Solothurn	www.bvso.ch
ST-GALL	Baumeisterverband Kanton St. Gallen	www.baumeister-sg.ch
THURGOVIE	Thurgauischer Baumeisterverband	www.bvtg.ch
TESSIN	Società Svizzera Impresari Costruttori Sezione Ticino	www.ssic-ti.ch
VALAIS	Asscociation Valaisanne des Entrepreneurs du Bâtiment et du Génie civil	www.ave-wbv.ch
VAUD	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs	www.fve.ch
SUISSE CENTRALE	Zentralschweizerische Baumeisterverbände – Baumeisterverband Luzern – Baumeisterverband Uri – Baumeisterverband Schwyz – Baumeisterverband Unterwalden – Baumeisterverband Zug	www.zbvluzern.ch
ZURICH	Baumeisterverband Zürich/Schaffhausen (BZS) – Baumeisterverband Schaffhausen/Weinland – Baumeister-Verband Zürich – Baumeisterverband Zürichsee, Sihltal & Amt – Baumeisterverband Winterthur – Baumeisterverband Zürcher Oberland – Baumeisterverband Zürcher Unterland	www.bau.ch

Entreprises de la SSE

CAMPUS SURSEE
Le CAMPUS SURSEE est le principal centre de formation et de séminaires suisse pour tous les spécialistes impliqués dans le processus de construction. Toutes les activités du Bildungszentrum Bau, du centre de séminaires et de la fondation sont réunies sous l'enseigne CAMPUS SURSEE. Le CAMPUS SURSEE a été fondé en 1972 par la SSE pour promouvoir la formation professionnelle dans le secteur de la construction suisse.

>> www.campus-sursee.ch

CONSIMO
consimo est le centre de compétences actif dans le domaine des assurances sociales. Les prestations proposées sous la marque consimo forment une partie essentielle des prestations de la SSE. Pour le compte de ses clients et de ses mandants, consimo fournit des prestations dans les secteurs des caisses de compensation AVS, des caisses d'allocations familiales, de la prévoyance professionnelle et de la promotion professionnelle dans toute la Suisse.

>> www.consimo.ch

Groupes professionnels

Infra Suisse	www.infra-suisse.ch
Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)	www.parkett-verband.ch
Association suisse de la pierre naturelle (NVS)	www.nvs.ch
Union suisse pour la protection des constructions – matières synthétiques dans la construction (VBK)	www.vbk-schweiz.ch
Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton (ASFS)	www.svbs.ch
Association suisse des carrières de roches dures (VSH)	www.vsh-web.ch
Association suisse des maîtres paveurs (ASP)	www.pflaesterer.ch
Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)	vsg@baumeister.ch
Forum des entreprises interrégionales (FEI)	fuef@baumeister.ch

FINANCES ET PROCÈS-VERBAL

Commentaire sur les comptes annuels 2017 34

Procès-verbal 36

FINANCES

Commentaire sur les comptes annuels et le bilan 2017

Recettes stables des cotisations et facteurs extra-ordinaires positifs

Les recettes provenant des cotisations de membres et de non-membres ont pu être maintenues au niveau de l'exercice précédent. La discipline budgétaire et de bonnes performances financières ont par ailleurs contribué à des résultats réjouissants.

COMPTES ANNUELS

Conformément à ses idées directrices, la SSE se finance à partir des sources de revenus que sont les cotisations de membres, les revenus de prestations et les revenus de fortune. En 2017, ces postes ont généré des recettes globales à hauteur de CHF 21,9 millions et dépassent ainsi de 3,7% l'objectif budgétaire qui était de CHF 21,2 millions.

Les cotisations des membres se sont élevées en 2017 à CHF 9,5 millions, soit une augmentation de 2,1% par rapport au budget ou de 0,3% par rapport à l'année précédente. Les masses salariales Suva des entreprises membres, qui servent de base au calcul des cotisations, ont légèrement diminué de 0,5% par rapport à l'année précédente, atteignant un total de CHF 6,2 milliards.

Le fonds en faveur de la formation professionnelle Construction (FFP Construction) permet de percevoir de la part des non-membres des cotisations pour l'élaboration des bases de la formation professionnelle. Contrairement à la baisse du rendement escomptée, l'évolution a été stable avec des recettes de CHF 1,2 million (budget: CHF 1,1 million).

Les recettes provenant de prestations (y compris du fonds d'application) représentent CHF 8,4 millions (budget: CHF 8,4 millions).

Le résultat issu des produits des placements (placements financiers et immobilisations) est marqué par une évolution positive de la bourse et par un produit des participations extraordinaire. Au cours de l'exercice sous revue, ce domaine totalise des recettes à hauteur de CHF 2,8 millions, soit CHF 0,4 million au-dessus du budget. Proportionnellement, on obtient donc la répartition suivante: 49% (budget: 49%) des recettes globales sont attribués aux cotisations annuelles, 38% (budget: 40%) sont issus de recettes provenant des prestations et 13% (budget: 11%) proviennent des produits des placements.

Pour l'exercice sous revue, les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 19,2 millions (budget: CHF 21,5 millions). Ainsi, les chiffres sont inférieurs de CHF 2,3 millions, soit 10,6%, à l'estimation 2017.

Avec CHF 9,0 millions, le total des charges de personnel se situe à CHF 0,3 million en dessous du niveau budgété. L'effectif moyen atteint 56,0 postes à temps complet (budget: 58,9 postes à temps complet).
Les frais matériels s'élèvent à CHF 10,2 millions (budget: CHF 12,2 millions). En raison de la bonne maîtrise des coûts, les valeurs budgétaires ont pu au minimum être respectées dans tous les domaines et les dépenses effectives sont même parfois nettement inférieures.

Les autres dépenses ne relevant pas des charges d'exploitation (CHF 0,6 million) correspondent au budget.

En tenant compte des prélèvements sur les fonds du FFP Construction, des variations de provisions, des recettes extraordinaires et des impôts, l'exercice 2017 s'est clôturé sur un bénéfice de CHF 309 529.– (budget: CHF 45 000.–).

BILAN

L'actif circulant a augmenté suite à des remboursements de placements financiers. Il se monte à CHF 22,5 millions (exercice précédent: 19,5 millions) au 31 décembre 2017.

Suite à des échéances (remboursements) de placements financiers, les immobilisations diminuent à CHF 26,6 millions (exercice précédent: 28,9 millions).

Le capital étranger à court terme est au niveau de l'exercice précédent à CHF 4,0 millions.

Les provisions pour le capital étranger à long terme et le capital du fonds ont augmenté au total de CHF 0,4 million pour atteindre CHF 15,0 millions. Les capitaux du fonds restent inchangés à CHF 10,6 millions.

A la date de clôture du 31 décembre 2017, la somme totale du bilan de la SSE présente une augmentation de CHF 0,7 million (+1,4%) et s'élève à CHF 49,1 millions au 31 décembre 2017.

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA SSE 2017 EN MILLIERS DE CHF

	COMPTE	BUDGET	DIFFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RECETTES				
Recettes d'exploitation issues des livraisons et des prestations				
Cotisations des membres / des non-membres	10 722,5	10 405,0	317,5	10 769,7
Recettes provenant de prestations	8428,7	8395,0	33,7	8203,2
Autres produits				
Placements financiers	853,0	390,0	463,0	428,4
Immobilisations corporelles	1935,6	1970,0	-34,4	1931,6
TOTAL	**21 939,9**	**21 160,0**	**779,9**	**21 332,9**
DÉPENSES				
Charges d'exploitation				
Charges de matériel, marchandises et prestations de service	5482,1	6770,0	- 1287,9	4715,3
Frais de personnel	8980,7	9270,0	- 289,3	9059,9
Autres charges d'exploitation	4721,8	5430,0	- 708,2	5096,8
Charges non opérationnelles	**631,0**	**640,0**	**- 9,0**	**612,5**
TOTAL	**19 815,7**	**22 110,0**	**- 2294,3**	**19 484,5**
Résultat d'exploitation	**2124,2**	**- 950,0**	**3074,2**	**1848,4**
Modification du fonds FFP Construction	542,6	1345,0	- 802,4	315,6
Provisions + dotations	- 1300,0	- 250,0	- 1050,0	- 1897,0
Produits extraordinaires	- 879,7	0,0	- 879,7	86,2
Impôts	- 177,6	- 100,0	- 77,6	- 106,8
BÉNÉFICES DÉCLARÉS	**309,5**	**45,0**	**264,5**	**246,4**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 EN MILLIERS DE CHF

	31.12.2017	31.12.2016	Différence
ACTIF			
Actif circulant	22 460,0	19 496,8	2963,2
Immobilisations			
Placements financiers	13 490,0	15 554,5	- 2064,5
Immobilisations corporelles	13 129,2	13 340,1	- 210,9
Total	**49 079,2**	**48 391,4**	**687,8**
PASSIF			
Capital étranger à court terme	4025,1	4058,1	- 32,9
Capital étranger à long terme et capital du fonds	25 581,3	25 170,2	411,1
Capital propre	19 472,7	19 163,2	309,5
Total	**49 079,2**	**48 391,4**	**687,8**

PROCÈS-VERBAL

SBV SSE SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

PROCÈS-VERBAL DE LA 121E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SÉANCE	121e assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs
DATE	Vendredi 9 juin 2017
LIEU	Palexpo Genève
HEURE	De 13 h 30 à 17 h 15
PRÉSIDENCE	Gian-Luca Lardi, président central de la SSE
PROCÈS-VERBAL	Brigitte Wild (français: Françoise Gilg)
PARTICIPANTS	400 membres et invités
TRADUCTION	Suzanne Missura et Marie-Claire Zweifel
PROCHAINE AG-SSE	29.6.2018 à Zoug (Bossard Arena)
ORDRE DU JOUR	Souhaits de bienvenue 1. Procès-verbal de la 120e AG de la SSE du 24 juin 2016 à Lucerne 2. Rapport annuel 2016 3. Divers

ORDRE DU JOUR

Souhaits de bienvenue
Après le message de bienvenue de la modératrice Katja Stauber, le président de la section de Genève Pierre-Alain L'Hôte souhaite, au nom de son association, une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes au Palexpo. Lors de son exposé, il attire l'attention sur les atouts du canton de Genève. Les projets gigantesques et exigeants témoignent du grand dynamisme économique de tout l'Arc lémanique.

A son tour, le président central Gian-Luca Lardi adresse une cordiale bienvenue aux membres et invités de toute la Suisse et des pays jouxtant le nôtre. Il salue tout particulièrement les membres vétérans et d'honneur, les représentants de la politique, de l'économie, de la formation et des médias ainsi que des associations apparentées qui ont fait le déplacement pour passer une journée dans la magnifique ville de Genève. Il est ravi que la 121e assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs se tienne en Suisse romande.

G.-L. Lardi relève que la cohésion est forte au sein de l'association même si les intérêts et les défis sont différents sur le plan régional. Cet esprit de solidarité a été confirmé notamment par la décision de poursuivre le projet «Système d'information Alliance construction», prise par une forte majorité des délégués lors de leur dernière assemblée. En outre, le comité central de la SSE s'est fixé les principaux objectifs suivants pour 2017: amélioration de la collaboration interrégionale, réorientation de la stratégie de l'association et optimisation de la pratique en matière d'adjudications appliquée par les maîtres d'ouvrage publics et privés.

Aucun complément ou adaptation de l'ordre du jour n'est demandé. Sont élus en tant que scrutateurs Messieurs Blaise Dunoyer, Pascal Dätwyler, Cédric Taihades et Matias Lopez.
Décision: les scrutateurs sont élus à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale de la SSE du 24 juin 2016
Le président central G.-L. Lardi soumet le procès-verbal de la 120e AG de la SSE du 24 juin 2016 à la discussion. Pas d'intervention.
Décision: le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice Brigitte Wild.

2. Rapport annuel 2016
Le rapport annuel 2016 de la SSE contient une foule d'informations intéressantes sur les activités de notre association de même que des données utiles sur le marché suisse de la construction.

L'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage aux membres et chargés de fonctions décédés au cours de l'année écoulée.

Le président central G.-L. Lardi soumet le rapport annuel 2016 à la discussion. Pas d'intervention.
Décision: le rapport annuel 2016 est approuvé à l'unanimité.

3. Divers
Le président central remercie le comité central, la direction ainsi que tous les collaborateurs de l'administration centrale pour leur engagement sans relâche en faveur des membres de la SSE et de la branche de la construction.

L'AG-SSE est suivie de celle de la HG Commerciale.

Lors de la «Journée de la construction», le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers souligne l'importance des projets de construction pour la région genevoise et mentionne les montants gignatesques investis notamment par les organisations internationales pour rénover leurs édifices et leurs infrastructures. De même, le canton accorde une très grande priorité au développement des réseaux routiers.

Puis, le champion européen des maçons Bruno Pravato fait part de ses impressions lors des EuroSkills à Göteborg par le biais d'un petit film qui suscite un vif intérêt.

Dans son exposé consacré à l'état des lieux, le président central Gian-Luca Lardi informe sur la situation dans le secteur principal de la construction. Les signes d'un environnement plus difficile sur le plan économique et politique se multiplient. Il lance un appel à l'auditoire pour se préoccuper de la crédibilité des entreprises et des employeurs.

La SSE a renforcé avec succès son engagement dans les marchés publics et élaboré un système d'évaluation équitable en collaboration avec la KBOB. Ce système sera appliqué lors de l'estimation des offres. Le grand volume de réglementations qui risque d'étouffer l'entrepreneuriat demeurera au centre des préoccupations de la branche de la construction. Citons comme exemple la responsabilité solidaire dont les nouvelles dispositions n'ont pas vraiment contribué à éradiquer le dumping salarial. Pour cette raison, G.-L. Lardi plaide pour une abrogation de la responsabilité solidaire. Pour conclure, le président central lance un appel pour le maintien de la cohésion au sein de l'association, car c'est uniquement l'union qui fait la force.

Dans son exposé, le pionnier de l'énergie solaire Raphaël Domjan décrit le voyage qu'il souhaite faire pour la première fois dans la stratosphère grâce à l'énergie solaire précisément.

Zurich, le 12 juin 2017

Le président
Gian-Luca Lardi

Pour le procès-verbal
Brigitte Wild

Historique

La SSE porte un regard rétrospectif sur 120 ans d'histoire.

1897

Création de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) à Olten. Ses buts sont la défense des intérêts professionnels communs, la prise de position contre les grèves et le traitement d'autres questions d'actualité importantes dans le secteur de la construction.

1899

Création de la Société commerciale de la Société Suisse des Entrepreneurs (aujourd'hui: HG Commerciale).

1901

Création de la revue spécialisée dans la construction «Journal Suisse des Entrepreneurs».

1927

Mise en place d'un service de conseil pour la prévention des accidents. Les entrepreneurs expriment leur responsabilité pour la sécurité de leurs travailleurs, bien avant que d'autres branches ou que l'Etat se penchent sur la question.

1938

Première Convention nationale pour le secteur du bâtiment, du génie civil, de la charpenterie, de la taille de la pierre et des carrières. La CN est aujourd'hui la convention collective de travail pour artisans la plus favorable de Suisse.

1947

Lors de son 50e anniversaire, la SSE renforce sa fonction de lien entre l'Etat et l'économie. L'association compte 3374 membres.

1958

Inauguration de la maison des entrepreneurs à la Weinbergstrasse à Zurich. Le siège de la SSE est installé à cette adresse depuis lors.

1972

Le CAMPUS SURSEE est créé à l'occasion du 75e anniversaire de la SSE.

1989

Le boom de la construction des années 1980 atteint son pic. La SSE accueille son 5000e membre et réalise un taux d'organisation de la branche de près de 90%.

1997

Le marché de l'immobilier atteint son point le plus bas après des années de crise. Près de la moitié des emplois disparaissent dans le secteur principal de la construction dans les années 1990.

2003

La convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction (CCT RA) entre en vigueur. Elle permet aux travailleurs du secteur principal de la construction de prendre leur retraite avant l'âge ordinaire.

2008

Les tensions s'exacerbent entre les partenaires sociaux dans les années 2000. Ce n'est qu'au terme d'une période sans convention de plusieurs mois qu'une nouvelle CN entre en vigueur.

2014

Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction dépasse les 20 milliards de francs pour la première fois.

IMPRESSUM

ÉDITEUR
Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
8042 Zurich
Téléphone 058 360 76 00
www.entrepreneur.ch

CONCEPT ET RÉDACTION
Philipp Senn, Maja Bisig

PHOTOGRAPHIE
Marco Agorri, professions-construction.ch,
Campus Sursee, Canstockphoto.de,
Matthias Engel, Infra Suisse,
Keystone, Gaëtan Bally, Thomas Kistler,
Andri Margadant, Markus Senn,
Parlement suisse, Béatrice Devènes

PRÉSENTATION
trurnit Publishers GmbH
D-85521 Ottobrunn

IMPRESSION
Cube media AG, Zurich

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale
8042 Zurich

Téléphone 058 360 76 00
Téléfax 058 360 76 05

verband@baumeister.ch
www.entrepreneur.ch